

Pour diffusion immédiate  
Le 23 janvier 2017

## **Le gouvernement se dote d'un mandat spécial pour honorer ses engagements financiers d'ici le dépôt du budget 2017-2018**

Le ministre des Finances, M. Sandy Silver, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Yukon a délivré un mandat spécial en vue de s'assurer que les priorités et les engagements du Yukon continuent d'être respectés d'ici la fin de l'exercice en cours.

Ce mandat spécial confère une autorisation budgétaire supplémentaire jusqu'à concurrence de 29,4 millions de dollars, dont 21,6 millions pour des dépenses de fonctionnement et d'entretien et 7,8 millions pour des plans d'immobilisation.

Au sein du gouvernement du Yukon, douze ministères ont besoin d'autorisations supplémentaires de dépenser.

### **Citation**

« À notre arrivée au pouvoir, on laissait entendre que le Yukon avait engrangé un surplus budgétaire. Il n'y a cependant pas de surplus, mais plutôt un déficit.

Le retrait de fonds autorisé par le mandat établi aujourd'hui correspond au montant des dépenses faites par l'ancien gouvernement avant les élections. Il s'agit de dépenses qui ont été approuvées par celui-ci, mais qui n'ont pas été prises en compte dans le budget précédent.

Dorénavant, notre gouvernement s'engage à mettre en place une gestion rigoureuse des finances tout en assurant l'offre de services aux Yukonnais et aux Yukonaises. Nous travaillerons en collaboration avec les Premières nations et les partenaires du secteur privé afin de prendre des décisions éclairées qui ouvriront la voie à l'amélioration de la qualité de vie de tous les résidents du territoire. »

– *Le ministre des Finances, M. Sandy Silver*

### **En bref**

- L'objectif du mandat spécial est de s'assurer qu'il y ait des fonds disponibles pour les ministères lorsqu'une élection territoriale empêche la tenue de la séance d'automne de l'Assemblée législative de même que le dépôt d'un budget supplémentaire. Ce mandat spécial est en vigueur du 23 janvier au 31 mars 2017.
- Les fonds serviront à couvrir les coûts associés à la nouvelle convention collective du Syndicat des employés du Yukon, aux dépenses électorales, à la visite royale, aux investissements supplémentaires en éducation et à la réaffectation au budget 2016-2017 des crédits pour des projets prévus dans l'exercice de 2015-2016.
- Ce mandat spécial facilite également l'approbation de dépenses visant à tirer parti de l'augmentation des sommes reçues du gouvernement fédéral et à couvrir les besoins financiers de deux ministères qui ont hérité de programmes provenant d'un autre secteur du gouvernement.

### **Renseignements :**

Sunny Patch  
Communications  
Conseil des ministres  
867-332-0362  
sunny.patch@gov.yk.ca

Eric Clement  
Communications  
Finances  
867-393-6482  
eric.clement@gov.yk.ca

*Communiqué numéro 17-008*

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.